

## CE centre du 25/06/2009 :

Un ordre du jour très court pour ce CE, puisqu'il n'y avait que trois points : l'approbation du PV du précédent CE, le point sur les ATD (Allocation temporaire dégressive pour les mensuels dans le cadre du dernier plan social, ne concernant qu'un mensuel sur les cinq restant), et enfin l'accord "handicap". C'est donc ce dernier point qui a naturellement constitué l'essentiel du temps de réunion, il a bien entendu retenu toute l'attention de la CFDT qui est très sensible, y compris nationalement, à l'emploi des personnes porteuses de handicap. Cet accord étant valide jusqu'à fin 2009, nous avons évidemment demandé l'ouverture d'une nouvelle négociation pour qu'un autre puisse lui succéder dans la continuité, celui-ci nous ayant satisfait, si ce n'est dans son application, au moins sur son contenu. En effet le bilan semble très contrasté. Commençons par le positif, le taux d'emploi des personnes porteuses de handicap est passé de 5,13% (2006) à 7,88% (2008), avec entre autre 1 recrutement en 2008, et des reconnaissances. Au 31 décembre 2008, nous comptons 23 travailleuses et travailleurs reconnus handicapés parmi nous, avec l'accueil d'un stagiaire venant d'un centre de rééducation professionnelle. En revanche, un groupe de travail "accessibilité" s'est réuni, mais la direction n'a pas jugé utile d'inclure l'accès au RIE dans son champ d'études (ça vous rappelle quelque chose ?). On nous dit que les salarié(e)s concernés ne souhaitent pas y manger. Outre que les élus CFDT estiment que manger chaud avec ses collègues plutôt que froid et seul(e) face à un mur participe à l'intégration, outre les questions de légalité quant à la non mise à disposition d'un local équipé et dédié au repas des personnes qui restent dans l'établissement pendant la pause méridienne, la CFDT de Satory s'interroge sur la poule et l'œuf : n'est-ce pas justement l'état actuel de l'accessibilité au RIE qui retient certaines personnes souffrant de mobilité réduite de s'y rendre ?

**Didier DAVOINE**

## DP siège du 25/06/2009 :

Les élus CFDT ont interpellé la direction sur les problèmes rencontrés pour l'organisation des déplacements. Conscientes de ces soucis les équipes de la politique voyage ont pris quelques mesures :

- Renforcement du plateau avec 8 agents équivalents à taux plein,
- Formation des nouveaux agents à l'outil,
- Leur serveur souffrant d'instabilité, par sécurité Carlson a switché vers un autre serveur de manière temporaire,
- Mise en place d'une adresse mail pour Nexter : faurielpca2@carlsonwagonlit.fr,
- Suivi quotidien du service achat de Nexter avec Carlson sur les litiges.

**Alain CHATEL**

## CHSCT centre du 29/06/2009 :

Deux questions issues des questions posées en DP par vos élus CFDT étaient à l'ordre du jour de cette réunion plénière du CHSCT : la traçabilité des OGM entrant dans la composition des plats servis au RIE, et une éventuelle campagne de vaccination contre la grippe A. Sur la question des OGM, il nous est répondu qu'aujourd'hui le problème de traçabilité n'existe pas, puisque le groupe ELIOR s'engage à composer ses repas sans OGM. Concernant la grippe, comme chaque année la campagne de vaccination aura lieu au dernier trimestre, qui correspond en Europe au pic de contamination, les souches isolées depuis l'hémisphère sud, puis cultivées et produites en laboratoire n'étant disponibles que pour cette période. Au regard de la violence des affections liées au virus actuel, le médecin et la direction du centre ont décidé de commander 20% de vaccins en plus. La commande est lancée. Voilà qui répond à nos questions. Néanmoins, nous aurions souhaité, comme la situation inverse nous est parfois rappelée en séance avec ironie, que la direction ait bonne mémoire, et acquière automatiquement les questions DP qui renvoient en CHSCT, puisqu'elle siège dans les deux instances. De plus, il n'y a que 6 élus des salariés en CHSCT, et 5 représentants de la direction. Peut-être serait-il de bon ton de tenir ces réunions, qui n'ont lieu qu'une fois par trimestre, à un créneau qui permette à tous les participants d'y siéger. Avec la visite, trimestrielle, qui a été programmée en même temps que la réunion DP quelques jours plus tôt, ça commence à faire beaucoup ... Certains élus CFDT des personnels ne seraient-ils pas les bienvenus dans le ronronnement consensuel des réunions CHSCT du centre ? Ou est-ce un moyen d'empêcher un peu plus les représentants des salariés d'utiliser les quelques heures qui leur sont encore dévolues ?

**Denis SCHMITT**

## DP centre du 02/07/2009 :

Une fois de plus une question concernant l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite a été renvoyé vers le CHSCT. Après le grand show, plutôt réussi, sur l'insertion des handicapés dans notre entreprise, ne faudrait il pas profiter de toutes les tribunes offertes à la direction pour communiquer sur le sujet ? Notre implication sur ce thème est totale et nous attendons d'autres réponses que "Cette question relève du domaine de compétence du CHSCT". Cette non réponse nous amène à nous interroger sur la volonté de l'entreprise de mener ce projet pour le bien de tous.

**Serge GAUBERT**

## CHSCT siège du 30/06/2009 :

Un CHSCT très classique dans la nature des points abordés, nous ferons ici un zoom particulier sur la campagne de dépistage des maladies de la peau qui cette fois encore aura permis de détecter des lésions qui nécessitent une surveillance particulière.

Enfin les dispositions prévues dans le cadre du plan canicule sont activées : salle de détente climatisé (E200, équipée de 6 sièges) ainsi que l'installation de climatiseurs dans certains bureaux (sur avis médical).

**Catherine FREVILLE**

**[RESPECTÉS]**

*Vous adhérez à l'idée d'un syndicalisme sans complaisance mais constructif ?*

*Concrétisez votre idée, adhérez à la CFDT !*